

**SM le Roi décide la prise en charge personnelle des frais d'inhumation des victimes et d'hospitalisation des blessés suite à l'effondrement de deux bâtisses à Fès**

**Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-10-2010 22:09:20

**Cinq personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées dans l'effondrement de deux bâtisses à la carrière Hajoui dans le quartier Ben Debbab à Fès, suite aux fortes précipitations qui se sont abattues ces derniers jours sur différentes régions du Royaume.**

Aussitôt informé de ce drame, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu Le préserve et L'assiste, a donné Ses Hautes instructions pour la prise en charge personnelle des frais inhérents à l'inhumation des victimes et à l'hospitalisation des blessés.

SM le Roi, que Dieu L'assiste, a également donné Ses Hautes instructions pour la prise des dispositions nécessaires en vue de porter assistance aux familles des victimes et des blessés, partageant leur peine en cette circonstance douloureuse.

Le Souverain, que Dieu Le préserve, a exprimé Ses vives condoléances aux familles des victimes et Sa sincère compassion aux personnes blessées.

MAP